



Information réglementée
LE 4 JANVIER 2020

Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité de la société

Au titre du contrat de liquidité confié par la société ACCOR à Rothschild Martin Maurel, à la date du 31 décembre 2020, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 titre
- 30 220 838 euros

Il est rappelé qu'au 30 juin 2020, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 40 000 titres
- 29 159 414 euros

* * * * *

Toutes les informations sur Accor sont disponibles sur Internet : <https://group.accor.com/fr-FR>